



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Département de la
Meurthe-et-Moselle**

**Arrondissement de
Nancy**

**Commune de
Seichamps**

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 17/06/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :**27**

Nombre de conseillers en exercice :**27**

Date de convocation :
17 juin 2025

Présidence : Henri CHANUT, Maire.

Etaient présents :

BRZAKOVIC Borisav, CHANUT Henri, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, FORTINI Roland, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROYER Clément, ROZOT Jocelyne, SCHNEIDER Pierre, TREIBER Pascale, VERON Armelle

Absents représentés : MEON Brigitte pouvoir donné à SCHNEIDER Pierre, BERGE Dominique pouvoir donné à CHANUT Henri, CHAKMA-HENRION Véronique pouvoir donné à COULOMBE Pascal, CHARPENTIER Florent pouvoir donné à MARTIN Frédéric, DOERLER Marie pouvoir donné à VERON Armelle, DUBAS Patrick pouvoir donné à KRIER Catherine, GARCIA Juan-Ramon pouvoir donné à GLESS Danielle, VIVIER Macha pouvoir donné à LANUEL-LE MARECHAL Yveline

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur ROYER Clément

Membres présents.....19
 Absents représentés.....8
 Absents.....0
 Votants.....27

Délibération DELIB 23 2025

Tarifs du service de restauration scolaire – Rapporteur : Pascale TREIBER

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	8	27	0	0	0

Le service de restauration scolaire est accessible à tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires de SEICHAMPS.

Les repas sont servis par une société de restauration, qui propose aux enfants des menus utilisant des produits frais et de saison.

Cette société met du personnel à disposition pour servir les enfants des écoles élémentaires au Centre Socioculturel.

Le personnel qui sert les enfants des écoles maternelles à la Maison de l'Amitié est du personnel municipal.

La municipalité a confié l'animation à un prestataire spécialisé qui assure le recrutement, la formation et la gestion des personnels d'encadrement et met en œuvre le projet pédagogique.

Total repas et animation : 13.89 €

Coût animation et encadrement / enfant / jour : 7.08 €

La déclaration de la pause méridienne en Accueil Collectif de Mineurs permet de recevoir la prestation de service versée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Elle sera déduite des tarifs présentés ci-dessous pour les familles allocataires.

Afin de prendre en compte l'évolution des coûts liés aux charges de fonctionnement, il y a lieu de revoir les tarifs et d'appliquer l'évolution de l'inflation entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 soit 2%.

Ces tarifs seront appliqués à partir du 1^{er} septembre 2025.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter ces nouveaux tarifs, selon la grille de quotient familial adoptée par délibération n°06/2009 :

	FAMILLES SEICHANAISES			FAMILLES EXTERIEURES	
	TRANCHES	Ressortissant s régime général	Autres régimes	Ressortissant s régime général	Autres régimes
Restauration scolaire					
lundi-mardi- mercredi	0 à 600 €	1,00	1,00	7,90	9,08
jeudi-vendredi	601 à 1000 €	4,98	6,16	8,60	9,78
	1001 à 1400 €	5,82	7,00	9,56	10,74
	> à 1400 €	6,65	7,83	10,67	11,85

	TOUTES FAMILLES CONFONDUES		
	TRANCHES	Ressortissants régime général	Autres régimes
Restauration scolaire			
lundi-mardi-mercredi	0 à 600 €	1,00	1,00
jeudi-vendredi PAI*	601 à 1000 €	2,00	3,18
	1001 à 1400 €	2,43	3,61
	> à 1400 €	2,83	4,01

*PAI: Projet d'Accueil Individualisé

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 26 juin 2025
Henri CHANUT
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT
2025.06.25 10:29:58 +0200
Ref:8991811-13529331-1-D
Signature numérique
le Maire